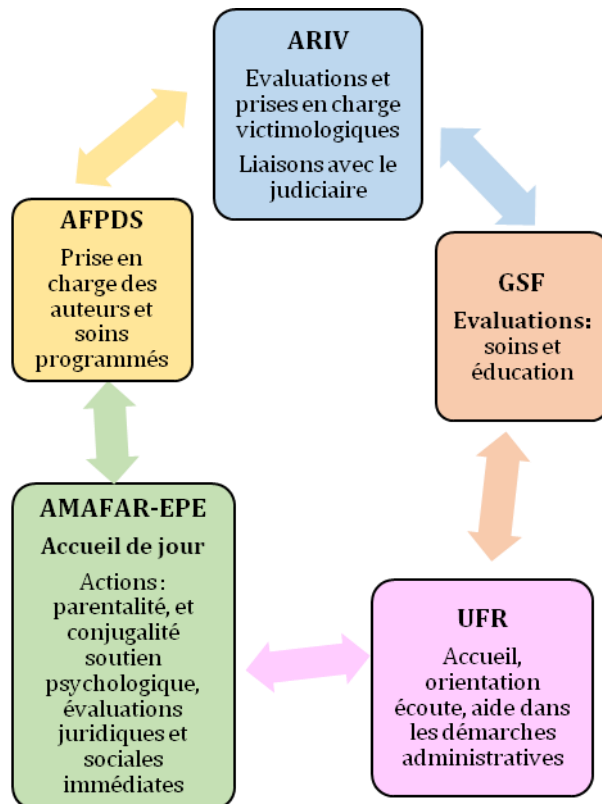


Missions respectives

Le Réseau VIF est une fédération de cinq associations œuvrant, sous divers angles, des situations de violences subies ou agies au sein du couple et de leurs répercussions sur la famille dans sa globalité.



Hébergement temporaire possible de 3 semaines à la Maison d'Accueil Temporaire, gérée par l'Association 3S

POINTS DE REPERE

Conflit ou violence au sein du couple ?

Il y a **conflit** lorsque les deux partenaires peuvent librement avancer l'un comme l'autre leurs arguments, contester le point de vue de l'autre tout en respectant la différence.

Il y a **violence** lorsque les deux partenaires ne sont pas placés dans un rapport de complémentarité et que l'un est en position dominante (punir, contrôler, exclure, dévaloriser, etc.) par rapport à l'autre.

DEFINITIONS

La dangerosité : Elle caractérise une situation où il n'y a pas de danger objectif. C'est une menace ressentie, de façon réelle ou imaginaire, provenant d'une agression susceptible de porter atteinte à l'intégrité d'un individu ou un groupe d'individus.

Le danger : C'est une menace susceptible d'altérer significativement l'intégrité physique et psychique d'une personne, le niveau de gravité peut aller jusqu'à l'atteinte irréversible, voire la mort.

Le Grand danger : Si au sens de F. Dannemark « *le brouillard est un danger. Mais relatif : au moins on voit qu'on n'y voit rien* », il n'en est plus de même face au Grand Danger, car là on ne voit plus du tout, on ne peut plus anticiper, donc on ne peut plus se protéger.

Le Très Grave Danger : Il résulte de faits graves et réitérés commis le plus souvent par un auteur ayant un profil et des antécédents chargés, sur une victime isolée et fragile (concept de stalking : mécanisme d'agrippement, d'appropriation).

SCENARIO HOMICIDE

L'annonce d'une séparation, la venue d'un enfant non-désiré, la perspective d'un changement de partenaire, constituent dans bien des cas ce que l'on appelle un « **évènement précipitant** » vers une situation de risque imminent. Psychiquement, face au désespoir, à l'angoisse d'abandon et au refus de la perte, tout peut se cristalliser et donner lieu à la mise en place d'un passage à l'acte.

Reseau VIF

Violences IntraFamiliales

Prise en charge globale et Grand Danger

QUELQUES CRITERES

Dépistage des situations potentielles de Grand Danger

Evaluation du risque d'homicide conjugal

Secrétariat : 02 62 96 04 24

contact@reseauvif.com

Centre d'Education et de Prévention Santé
21, rue Ibrahim Balbolia
97460 Saint-Paul

LA VIOLENCE AU SEIN DU COUPLE

Caractéristiques de la relation instaurée

- 1) Relation passionnelle (dépendance, fusion)
- 2) Relation complémentaire (partage, confiance)
- 3) Relation instituée (immobilité, fatalité)
- 4) Relation abusive (hiérarchisation, domination)
- 5) Relation d'imposture (mensonges, chantages réguliers)
- 6) Relation hors contrôle (opacité vue de l'extérieur)
- 7) Relation d'emprise (confusion, perte du sens critique)

Formes et fonctions de la violence

Types de violences : Violences unilatérales, réciproques et/ou réactives ? Violences ponctuelles ou répétées, voire chroniques ?

Cycles de violence : Sont-ils déjà mis en place ? Quelle est leur périodicité, leur durée, leur gravité ? Quels motifs sont invoqués ?

Fonction de la violence dans le couple

- La violence est-elle destinée à contrôler le couple (main mise) ?
- La violence a-t-elle pour fonction de ramener l'autre partenaire dans le giron du couple ?
- La violence a-t-elle pour objectif d'exclure l'autre partenaire ?

QUELQUES CRITERES DE GRAND DANGER

Différents champs à investiguer dans une lecture transversale :

A. Médical / somatique :

Marques visibles sur les parties découvertes du corps

Nombreux certificats médicaux

Addiction

B. Gynécologique / sexologique :

Rapports sexuels non consentis

Rapports sexuels violents et/ou humiliants

Viols conjugaux

Dépendance, jalousie ou obsession envers le conjoint

C. Obstétrical :

Grossesse en cours

IVG à répétition (=>3)

Âge maternel (notamment mineure)

D. Psychiatrique, psychologique :

Tentative(s) de suicide

Dépression diagnostiquée

Repli sur soi avec coupure sociale

Crises (avec angoisse, agitation)

Notion de vulnérabilité

E. Victimologique :

Lien conservé avec l'auteur

Cohabitation

F. Judiciaire :

S'est déjà présentée en service de police ou de gendarmerie

Plainte(s) déposée(s) antérieurement

Demandes de retrait de plainte

EVALUATION DU RISQUE D'HOMICIDE

Prendre en compte parallèlement différents paramètres. Parmi ceux-ci :

- ❖ Mécanisme d'isolement de la victime
- ❖ Jalousie morbide
- ❖ Usage de drogues (dont alcool)
- ❖ Dégradations constatées au domicile
- ❖ Agressions perpétrées sur les animaux (domestiques ou du quartier)
- ❖ Antécédents chez l'auteur et peu de capacité pour exprimer ses émotions
- ❖ Dépression et idées suicidaires
- ❖ Absence d'activité professionnelle et problèmes financiers (dépendance économique)
- ❖ Escalade de la violence avec contrôle, jalousie morbide, mépris, harcèlement, menaces de mort sur le partenaire et sur les enfants,
- ❖ Présence d'armes au foyer
- ❖ Antécédent d'agression sexuelle dans la relation de couple
- ❖ Présence des enfants lors des agressions
- ❖ Reproduction d'un schéma familial

Il est à considérer que : plus le partenaire est opposé à la rupture, plus il est susceptible de s'accrocher à ce qu'il pense être une « relation de couple » ; son objectif vise une ultime tentative de garder le contrôle sur l'autre et de faire face au refus et à l'angoisse d'être abandonné.

Questions à poser quand cela est possible :

- ✓ Avez-vous déjà imaginé la mort de votre femme ?
- ✓ Votre mort à tous les deux ?
- ✓ Quelle est votre pire crainte ?
- ✓ Diriez-vous que le pire est passé ou à venir ?